



Cessation d'activité bail commercial litige préavis

Par **Baptiste Simonin**, le **20/09/2016** à **19:33**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un immeuble qui possède un bar au RDC dont je suis le propriétaire des murs, la locataire du bar propriétaire du fond vient de m'annoncer ce mardi 20 septembre qu'elle souhaite tout arrêter à la fin du mois, elle n'a jamais cherché à vendre et souhaite partir sans préavis car d'après ce qu'elle dit il y a pas de préavis pour cessation d'activité.

Je suis jeune et je ne me connais pas encore très bien sur ce domaine du bail commercial!

Donc j'ai les questions suivantes:

- que puis-je faire ?
- qu'est ce que je dois récupérer quand elle partira?
- à t'elle oui ou non un préavis à respecter même si tout me dit que oui!

Merci pour vos réponses!

Cordialement